COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Lundi 8 octobre 2018

Présents : Nathalie LACASSAGNE, Yves CHAPRON, Claudine MONTELS, Bernard CALMETTES, Martine JUND, Pierre SOULIE, Christophe PETIT, Jean-Bernard PHALIPPOU, Jean-Philippe ROQUES, Jacqueline COURDEDE, Jean Claude ARNAUD, Ulysse ZANIBELLATO.

Excusés : Pascale SAUREL (pouvoir à Claudine MONTELS), Madeleine BRUSCHET (pouvoir à Martine JUND), Cathie MOTYL (pouvoir à Pierre SOULIE),

Personnel : Nathalie LOSIAUX, Odile VERGNES

Secrétaire de séance: Martine JUND

En ouverture, Nathalie LACASSAGNE, première adjointe salue le public présent et remercie Christian FABRE correspondant de presse du Tarn Libre.

La convocation exceptionnelle du Conseil Municipal fait suite à la démission du maire.

Elle accueille Ulysse ZANIBELLATO et invite Bernard CALMETTES à exposer la procédure d'élection du nouveau maire.

Le Conseil Municipal désigne deux assesseurs: Jean-Bernard PHALIPPOU et Claudine MONTELS pour la tenue du bureau de vote.

1 – Election du Maire

Les élus peuvent proposer leur candidature au poste de Maire : Yves Chapron se porte candidat.

Le Conseil Municipal procède au vote à bulletin secret.

Le résultat du vote est de 13 voix pour, 1 abstention et 1 vote blanc. Monsieur Yves CHAPRON est élu Maire de la commune.

Monsieur le Maire remercie de la confiance qui lui est accordée.

Avant de procéder à la suite de l'ordre du jour, il précise ne pas commenter la démission du Maire. Il indique que la situation financière de la commune est saine, avec des marges de manœuvre très réduites. Concernant la question du transfert des compétences, il nous appartient de les mobiliser pour favoriser « le mieux vivre ensemble ».

2 – Election des Adjoints

Bernard CALMETTES rappelle le code de procédure quant au nombre d'adjoints par commune selon le nombre d'habitants ; il est de 4 adjoints pour notre commune.

Le nombre de 4 adjoints est voté et approuvé à l'unanimité.

Monsieur le Maire propose la nomination des 4 Adjoints :

- **Nathalie LACASSAGNE : 1ère adjointe :** Enfance Jeunesse
- **Bernard CALMETTES : 2ème adjoint :** Finances
- **Claudine MONTELS : 3ème adjointe** : Urbanisme Habitat Développement Durable
- **Pierre SOULIE : 4ème adjoint** : Travaux Voirie

Les Adjoints sont élus : 14 voix pour - 1 abstention

Le Conseil Municipal procède au vote pour les délégations des quatre Adjoints.

Vote adopté à l'unanimité.

3 – Election des délégués dans les organismes extérieurs et mise en place des commissions

Le Conseil Municipal procède au vote des délégations:

- **Martine JUND: Commission créer du Lien, élue à l'unanimité**
- **Christophe PETIT : Commission Communication : élu (14 voix pour 1 abstention)**
- **Pascale SAUREL: Vie Associative, Sport, élue à l'unanimité**
- **Madeleine BRUSHET : Art Culture, élue à l'unanimité**

Monsieur le Maire fait procéder au vote des représentants de la commune dans les différentes instances partenaires :

La Communauté d'Agglomération de l'Albigeois : Yves Chapron. Monsieur le Maire siège en Conseil et en Bureau Communautaire. Nathalie LACASSAGNE en qualité de suppléante.

Monsieur le Maire propose d'élire les représentants aux 4 commissions de la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois :

- **Commission Proximité Travaux :** Pierre Soulié Titulaire et Ulysse Zanibellato Suppléant.
- **Commission Urbanisme :** Claudine MONTELS Titulaire et Martine JUND Suppléante.
- **Commission Environnement** : Martine JUND Titulaire et Madeleine BRUSCHET Suppléante.
- **Commission Culture Sports** : Nathalie LACASSAGNE et Pascale SAUREL Suppléante.

La proposition est votée à l'unanimité, la délibération des représentants auprès de la Communauté d'Agglomération est adoptée.

4 – Délégation consenties par le conseil municipal au Maire

Proposition des nominations pour les postes spécifiques suivants :

- **Correspondant Défense :** Christophe PETIT
- **Correspondant Sécurité Routière** : Bernard CALMETTES
- **Correspondants Tempête :** Yves CHAPRON et Pierre SOULIE
- **Correspondants Alerte Météo :** Yves CHAPRON et les 4 Adjoints : Nathalie LACASSAGNE, Bernard CALMETTES, Claudine MONTELS et Pierre SOULIE.

La proposition est votée à l'unanimité, la délibération est adoptée.

5- Versement des indemnités de fonction au Maire et aux adjoints

Monsieur le Maire propose de maintenir la même enveloppe indemnitaire que celle de 2014 .

Cette proposition est votée à l'unanimité. La délibération est adoptée.

Monsieur le Maire donne lecture de la Charte de L'Elu Local – Art L.1111-1-1 du CGCT.

6 - Commissions Municipales

Monsieur le Maire souhaite maintenir l'organisation actuelle. Il précise vouloir que les commissions se réunissent régulièrement et que tous les conseillers puissent y participer et donner leur avis.

COMMISSIONS AVEC DELEGATION D'ADJOINTS	*Représentants - Membres*
ECOLE/ENFANCE/JEUNESSE	**Nathalie LACASSAGNE** Cathy MOTYL, Jean-Claude ARNAUD, Martine JUND, Pascale SAUREL
VOIRIE ET TRAVAUX	**Pierre SOULIE** Claudine MONTELS, Ulysse ZANIBELLATO, Martine JUND
URBANISME/HABITAT/ENVIRONNEMENT ET DEVELLOPPEMENT DURABLE	**Claudine MONTELS** Christophe PETIT, Pierre SOULIE, Jean-Bernard PHALIPPOU, Ulysse ZANIBELLATO, Martine JUND
FINANCES	**Bernard CALMETTES** Jean-Philippe ROQUES, Jean-Bernard PHALIPPOU, Jacqueline COURNEDE, Christophe PETIT

COMMISSIONS AVEC DELEGATION DE CONSEILLERS	*Représentants - Membres*
COMMUNICATION	**Christophe PETIT** Pascale SAUREL, Claudine MONTELS, Martine JUND, Nathalie LACASSAGNE, Bernard CALMETTES

CREER DU LIEN	**Martine JUND** Madeleine BRUSCHET, Pascale SAUREL, Pierre SOULIE
ASSOCIATIONS ET VIE ASSOCIATIVE	**Pascale SAUREL** Madeleine BRUSCHET, Jean-Claude ARNAUD, Jean-Bernard PHALIPPOU, Bernard CALMETTES
PERSONNEL COMMUNAL	**Yves CHAPRON** Nathalie LACASSAGNE, Bernard CALMETTES, Martine JUND
APPEL D'OFFRES	**TITULAIRES : Yves CHAPRON, Pierre SOULIE, Christophe PETIT, Claudine MONTELS** SUPPLEANTS : Jean-Bernard PHALIPPOU, Bernard CALMETTES, Jean-Claude ARNAUD

L'adoption des commissions est votée à l'unanimité, la délibération est adoptée.

- **Délégation Action sociale :**

Monsieur Maire propose de reconduire la délégation de l'action sociale comme existante.

La proposition est approuvée à l'unanimité, la délibération est adoptée.

- **Représentation de la commune au SIVU :**

Trois Titulaires **: Nathalie Lacassagne**, Martine Jund, Yves Chapron
Trois Suppléants **: Pascale Saurel,** Jacqueline Cournède, Cathy Motyl

La proposition est approuvée à l'unanimité, la délibération est adoptée.

- **Syndicat DADOU : Titulaire : Yves Chapron,** suppléant : Jean Mauries
- **SDET : Titulaire : Yves Chapron,** suppléant : Pierre Soulié
- **ENEDIS : Titulaire : Yves Chapron,** suppléant : Pierre Soulié
-

Le renouvellement des délégations est adopté par le conseil municipal

7 – Présentation et débat sur les orientations du PADD et du PLU i.

Monsieur le Maire rappelle les principales dates concernant le PLU de Terssac et le PLUi de l'Agglomération de l'Albigeois.

- **PLU de Terssac** :

2015 : Mise en Révision du PLU de Terssac datant de 2006, dossier suivi par le bureau d'étude Urba D2 .

2018 (18 juillet) : Adoption du PLU de Terssac en Conseil Communautaire de l'Agglomération de l' Albigeois.

- **PLUi de l' Agglomération de l'Albigeois :**

2015 : Les élus de l'agglomération de l'Albigeois ont décidé d'établir un document unique à l'échelle du Grand Albigeois. Les plans locaux d'urbanisme (PLU) jusqu'alors dévolus aux communes céderont la place au PLUi (*i pour intercommunalité*). Celui-ci fixera pour 10 ans des règles communes d'occupation du sol dans l'ensemble de l'agglomération (16 communes).

Les temps forts de l'élaboration du PLUi :

2016 : Premier diagnostic et élaboration du PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durable).

Janvier 2017 : Présentation du PADD aux élus des 16 communes.

Septembre – Octobre 2018 : Présentation et débat sur le PADD dans les conseils municipaux, puis en conseil communautaire.

Mai – Juin 2018 : Enquête publique.

Décembre 2019 : Approbation

Janvier – Février 2020 : PLUi opposable.

Claudine MONTELS, en charge de l'urbanisme précise que le travail effectué dans le cadre du PLU de Terssac a été très utile et intégré dans le PLUi .

PRESENTATION DU P.A.D.D. AU CONSEIL MUNICIPAL

Le PADD, expression du projet politique constitue la pièce maîtresse du PLUi, l'épine dorsale sur laquelle se greffe le corpus réglementaire. Ancré dans le « socle » des politiques publiques précédemment évoquées, il est le fruit d'un travail collectif, réaffirmant la dimension collégiale de l'acte de planifier et permettant de baliser le chemin à parcourir pour mettre en œuvre les principes déclinés par la vision à l'horizon 2030.

Articulé autour des 3 axes majeurs (Dessiner, Organiser, Assurer le Grand Albigeois de demain), le projet de la collectivité a pour but de donner au territoire les moyens de ses ambitions, en matière de vitalité démographique, de développement économique, d'aménagement de l'espace, de patrimoine et d'identité, d'habitat, de mobilité et de cadre de vie et d'environnement.

PRESENTATION DES 3 AXES DU P.A.D.D. AU CONSEIL MUNICIPAL

AXE 1 : Dessiner le Grand Albigeois de demain

1. Une croissance démographique pérenne qui s'appuie sur une offre de logements diversifiée et attractive,
2. Renforcer l'attractivité économique et affirmer l'identité économique du territoire,
3. Conforter et améliorer l'attractivité et le rayonnement de l'agglomération.

AXE 2 : Organiser le Grand Albigeois de demain

1. Garantir un développement urbain équilibré sur l'ensemble du territoire,
2. Mettre en place les conditions d'une mobilité durable facilitant les échanges,
3. Préserver et mettre en valeur les paysages du Grand Albigeois.

AXE 3 : Assurer le Grand Albigeois de demain

1. L'agriculture, une composante et une condition au développement urbain,
2. Préserver et mettre en valeur les espaces naturels et espaces de nature,
3. Préserver et gérer durablement les ressources naturelles.

Questions du conseil :

Christophe PETIT demande comment est pris en compte dans ce plan l'avancée de l'accès à la fibre.

Monsieur le Maire rappelle que le déploiement du très haut débit est confié à Orange par la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois. Le déploiement a pris du retard et sera engagé à l'horizon 2020 pour Terssac.

Concernant le cheminement doux vers la plaine des sports, Christophe PETIT souhaite connaître l'avancée de ce nouveau projet.

Monsieur le Maire précise que Terssac a manifesté son intérêt dans le cadre des commissions de la C2A et des études globales. Le projet reste à construire.

Jean-Philippe ROQUES pose la question du lieu d'implantation d'un 4ème pont sur le Tarn.

Monsieur le Maire informe le Conseil qu'à l'heure actuelle, un bureau d 'étude est au travail pour faire des propositions qui n'ont pas été, à ce jour, communiquées de façon précise.

Le Conseil Municipal adopte le PADD du PLUi tel qu'il a été proposé.

8- Questions et Informations diverses

- Jeudi 11 octobre aura lieu la remise des prix « Villages Fleuris ».
- Mardi 13 novembre : présentation du PCAET Plan Climat Air Energie Territorial
- Dates des prochains Conseils Municipaux : 05 Novembre et 10 Décembre

La séance est levée à 23h

La Secrétaire de séance

Martine JUND